

Lettre Patente

Portant Reglement pour la
Fabrication des deniers d'or fin
Et Le Cours des Espees.

Du 24. fevrier 1546

Philippette par la grace
de Dieu Roy de France aux maîtres
generaux de nos monnoyes Salut
Nous vous mandons que tantost
et sans delay vous faicés faire
deniers d'or fin soixante douze
Lieres tournois en payant le dit
denier d'or a la chaise pour trente
sols tournois et aussi faicés
faire par toutes nos monnoyes
Doubles parisis monnoye trente
sixieme a trois deniers de Loy,
et de dix huit sols de poids au
marche de Paris neanmoins de tout

Le Billon qui sera esd. memoires
faites payer aux marchans deus
den et faites donner en tout manere
d'argent et billon six livres quinze
sols tournois de se faire vous
donnons plein pouvois et especial
mandement par la teneur de ces
Lettres donne' au Bois de Vincennes
Le 24. fevrier 1346. ainsi signe'
par le Roy a la relation du con.
Verberie Colation faite. /